

**DÉPARTEMENT
DE LA HAUTE-GARONNE**

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL	EN EXERCICE	ONT PRIS PART A LA DELIBERAT°
10	10	9

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE COX**

◇ ◇ ◇ ◇

Date de convocation : 19 septembre 2025

DÉLIBÉRATION : N° 27-2025

**OBJET : NOMINATION D'UN AGENT
COORDONATEUR ET D'UN AGENT
RECENSEUR**

**Le 26 septembre 2025
à 21 heures**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame OUDIN Céline, Maire.

Présent(e)s : Mmes BOURGEOIS Coralie, DELEZAIVE Renée et OUDIN Céline, Mrs CLEMENÇON Christian, HUAN Marc, LINK Phillip, LOYZANCE Jérôme, M. MEUNIER Laurent et SAMAZAN Michel.

Membre du Conseil Municipal excusé représenté :

M. Jonathan GOMBERT, conseiller municipal, a donné pouvoir à Céline OUDIN

SECRETAIRE - Mme BOURGEOIS Coralie

Présents : 9

Absents excusés : 0

Procurations : 1

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que notre commune doit réaliser l'enquête de recensement de la population en janvier et février 2026.

Pour effectuer ce recensement il y a lieu de nommer :

- 1 agent coordonnateur qui sera l'interlocuteur de l'INSEE pendant la campagne de recensement.
- 1 agent recenseur qui collectera les différents documents.

OUI l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- **ACCEPTE** de nommer suivant arrêtés :

- 1 agent coordonnateur
- 1 agent recenseur

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Madame la Maire, Céline OUDIN

